

# PROJET EDUCATIF DE LA COMMUNE DE CRESPIERES

## Préambule

La commune de Crespières considère que chaque enfant et chaque jeune doit devenir un citoyen à part entière, engagé, responsable et capable d'agir avec discernement dans la société qui l'entoure. Elle reconnaît chaque enfant comme une personne en devenir, porteuse de potentialités, de droits et de ressources, qu'il convient d'accompagner dans son développement, son épanouissement et son apprentissage de la vie collective.

Considérant l'enfant et le jeune comme des acteurs de leur propre parcours et comme de futurs citoyens susceptibles de contribuer à l'évolution de la société, la commune s'attache à mettre en œuvre l'ensemble des moyens humains, matériels et pédagogiques nécessaires à leur développement. Elle veille à favoriser leur autonomie, leur capacité d'initiative, leur ouverture aux autres et leur participation à la vie collective.

Dans un contexte marqué par les évolutions rapides des modes de communication, l'omniprésence des outils numériques et des réseaux sociaux, ainsi que par l'émergence de nouveaux défis éducatifs, la commune réaffirme son engagement en faveur d'une éducation fondée sur le respect, l'écoute, la coopération, la solidarité et la responsabilité.

La commune souhaite promouvoir une culture du vivre ensemble reposant sur la bienveillance, l'empathie et la reconnaissance de chacun dans sa singularité. Elle veille à favoriser des relations respectueuses entre les enfants, les jeunes et les adultes en développant des espaces de dialogue, d'expression et de participation.

Une attention particulière est portée à la prévention de toutes les formes de violences, qu'elles soient physiques, verbales, psychologiques ou numériques. Les actions éducatives menées sur le territoire visent à sensibiliser les enfants et les jeunes aux conséquences du harcèlement, du cyberharcèlement, des discriminations et des usages inappropriés des réseaux sociaux. Elles encouragent le développement de l'esprit critique, de la responsabilité individuelle et collective ainsi qu'une utilisation raisonnée des écrans et des outils numériques.

Le projet éducatif de la commune de Crespières s'inscrit dans le respect des principes de laïcité, de dignité humaine, d'égalité, de solidarité, de participation citoyenne, ainsi que du droit à l'éducation, à la culture, aux loisirs et à l'information. Il affirme le respect des différences et le refus de toutes les formes de discrimination ou d'exclusion.

## Aider l'enfant à se construire

Dans un environnement en constante évolution, l'enfant est amené à côtoyer de nombreux acteurs participant à son éducation. Dès son plus jeune âge, il évolue au sein de différents collectifs qui contribuent à sa construction personnelle et sociale.

La commune de Crespières souhaite permettre à chaque enfant de se développer pleinement tout en trouvant sa place au sein d'un groupe. Pour cela, elle veille à prendre en compte les besoins, les

rythmes, les capacités et les particularités de chacun. Chaque enfant est accueilli avec bienveillance, dans le respect de son identité, de son parcours et de son évolution.

Une attention particulière est portée aux étapes importantes de la vie de l'enfant, notamment lors des passages entre les différents cycles de scolarité : entrée en maternelle, en élémentaire puis au collège.

Les espaces d'accueil et d'animation constituent des lieux privilégiés d'apprentissage de la vie en collectivité. À travers les jeux, les activités de coopération, les projets collectifs et les temps de vie quotidienne, les enfants apprennent à partager, à écouter, à communiquer, à respecter les règles communes et à gérer les conflits de manière constructive.

Les équipes éducatives favorisent le développement des compétences psychosociales, notamment la confiance en soi, la gestion des émotions, l'empathie, la coopération et la capacité à comprendre le point de vue d'autrui. Elles veillent à créer un climat sécurisant qui permet à chacun de s'exprimer, d'être entendu et de trouver sa place au sein du groupe.

Les espaces d'accueil et d'animation favorisent également les rencontres entre les enfants, les familles et les différents acteurs éducatifs. La diversité des publics accueillis contribue à développer la mixité sociale, culturelle et générationnelle, source d'ouverture et d'enrichissement mutuel.

La commune développe ainsi des projets diversifiés, innovants et adaptés aux besoins des enfants et des jeunes. Le respect des rythmes de vie, la socialisation, l'autonomie et le vivre ensemble constituent des axes centraux de son action éducative. Les équipes intervenant auprès des différentes tranches d'âge veillent à assurer une continuité éducative cohérente tout au long du parcours de l'enfant.

### **Favoriser la découverte, la compréhension et l'ouverture au monde**

Les espaces d'accueil et d'animation sont des lieux de découverte, d'expérimentation et d'épanouissement personnel. Ils permettent aux enfants et aux jeunes de vivre des expériences complémentaires à celles proposées par l'école et la famille.

Les temps périscolaires et extrascolaires doivent avant tout être des moments de détente, de plaisir et de découverte. Ils offrent aux enfants la possibilité d'explorer de nouveaux centres d'intérêt, de développer leur curiosité et de mieux comprendre le monde qui les entoure.

Les équipes pédagogiques élaborent avec les enfants des espaces de vie fondés sur la participation, le dialogue et le respect mutuel. Elles favorisent l'expression des idées, la prise d'initiatives et la construction collective de projets.

À travers les projets pédagogiques et d'animation, les équipes éducatives contribuent à l'éducation à la citoyenneté, à la culture, à la solidarité, à l'ouverture aux autres et au développement de l'esprit critique.

Elles accompagnent également les enfants et les jeunes dans la compréhension des médias, des outils numériques et des réseaux sociaux afin qu'ils puissent en faire un usage éclairé, responsable et respectueux d'eux-mêmes comme des autres.

## **S'inscrire dans une démarche de coéducation**

La commune de Crespières considère que l'éducation est une responsabilité partagée entre les familles, l'école, les structures éducatives, les associations et l'ensemble des acteurs du territoire.

Elle favorise une démarche de coéducation permettant à chacun de contribuer au développement et à l'épanouissement des enfants et des jeunes. Cette démarche vise à construire une relation de confiance et de complémentarité entre les différents partenaires éducatifs.

La commune encourage la création d'espaces de dialogue, d'information et de participation afin que les familles puissent être pleinement associées à la vie des structures et aux projets éducatifs.

Elle veille à renforcer les liens entre les différents acteurs du territoire et à développer des actions communes favorisant la cohérence et la continuité éducative tout au long du parcours de l'enfant.

La connaissance des besoins des enfants, des jeunes et de leurs familles constitue un préalable indispensable à la définition et à l'évolution de la politique éducative communale.

## **Favoriser l'éducation au développement durable**

L'éducation au développement durable permet à chacun d'acquérir les connaissances, les compétences et les valeurs nécessaires pour comprendre les enjeux du monde contemporain et agir en faveur d'un avenir plus responsable.

La commune souhaite sensibiliser les enfants et les jeunes à la préservation de l'environnement, à la solidarité, à la consommation responsable et à la compréhension des interdépendances entre les dimensions environnementales, sociales et économiques du développement durable.

Les projets développés favorisent la participation active des enfants et des familles afin qu'ils deviennent progressivement acteurs de leurs choix et de leurs comportements.

Les actions menées visent à promouvoir le respect du vivant, la préservation des ressources, la cohésion sociale et le développement de comportements citoyens responsables.

## **Sensibiliser aux bienfaits des activités physiques, sportives et de plein air**

La commune reconnaît les activités physiques, sportives et de plein air comme des outils essentiels d'éducation, de santé, de bien-être et de socialisation.

Une pratique régulière contribue au développement physique, psychologique et social des enfants et des jeunes. Elle favorise la confiance en soi, l'esprit d'équipe, la persévérance, le respect des règles et la gestion des émotions.

Le sport constitue également un formidable support pour apprendre à vivre ensemble, coopérer, accepter les différences et développer le respect de soi et des autres.

Dans les accueils de loisirs, les activités physiques et sportives sont proposées dans une approche ludique et éducative. Elles privilégient le plaisir, l'expérimentation, l'entraide et la progression individuelle plutôt que la seule recherche de performance.

Les équipes éducatives veillent à garantir l'accessibilité des activités à tous les enfants, dans le respect de leurs capacités, de leurs besoins et de leurs envies.

### **Accompagner les jeunes dans leur construction individuelle et citoyenne**

La commune soutient la création d'espaces favorisant l'engagement, l'initiative, la participation et la responsabilité des jeunes.

Elle encourage leur implication dans la vie locale et les accompagne dans la réalisation de projets individuels ou collectifs. Ces expériences leur permettent de développer leur autonomie, leur sens des responsabilités et leur capacité à agir sur leur environnement.

Les jeunes sont encouragés à devenir des citoyens éclairés, capables d'esprit critique, de discernement et d'engagement dans la vie démocratique et sociale.

Les actions menées visent également à favoriser leur bien-être, leur épanouissement personnel et leur capacité à construire des relations respectueuses avec les autres.

La commune accompagne les jeunes dans l'apprentissage de leurs droits et de leurs devoirs, dans la compréhension des enjeux liés à la citoyenneté numérique et dans la prévention des comportements à risque, notamment ceux liés aux violences, au harcèlement et au cyberharcèlement.

A ces fins, la commune souhaite encourager la découverte et l'expérimentation de l'empathie pour que chaque enfant puisse apprendre à mieux se positionner par rapport aux autres et ajuster ses attitudes autour de la compréhension du ressenti de chaque individu. Le développement de ces aptitudes sociales doit permettre de mieux appréhender collectivement les problématiques liées au harcèlement et aux mécanismes de groupe.

### **Les engagements éducatifs de la commune**

Les actions de la commune doivent permettre aux enfants et aux jeunes de Crespières :

- d'être en interaction avec leur environnement et de participer à la vie de leur territoire ;
- de prendre confiance en eux et de développer leur autonomie ;
- d'apprendre à vivre ensemble dans le respect des différences, des règles collectives et de la dignité de chacun ;
- de développer leur empathie, leur capacité d'écoute et leur sens de la solidarité ;
- de prévenir les comportements à risque ainsi que les violences physiques, verbales, psychologiques ou numériques ;
- d'adopter une utilisation raisonnée et responsable des écrans, des réseaux sociaux et des outils numériques ;
- de se responsabiliser dans leurs pratiques culturelles, sportives et de loisirs ;
- de développer leur esprit critique et leur capacité à faire des choix éclairés ;
- de promouvoir l'égalité des chances, l'inclusion, la mixité sociale et la participation de tous à la vie collective ;
- de devenir des citoyens responsables, engagés et respectueux des autres comme de leur environnement.

Les projets développés par la commune s'appuient sur des valeurs de respect mutuel, de bienveillance, d'entraide, de coopération, de solidarité, de responsabilité et d'engagement citoyen. Ils contribuent à construire une communauté éducative attentive à chacun, soucieuse du bien-être collectif et porteuse d'un projet de société fondé sur le vivre ensemble.